



# Diversification des activités de pêche en Manche

Synthèse de l'Action 9.2  
Programme CHARM 3

PARTIE FRANCAISE



Avec le soutien financier de



Ce rapport a été rédigé par l'équipe de la Cellule Etudes et Transfert, Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST dans le cadre du projet franco-britannique – CHARM 3 (CHannel integrated Approach for marine Resource Management – phase 3) – programme européen de coopération transfrontalière Interreg IV A France (Manche) - Angleterre, cofinancé par le FEDER.

*La citation de ce document se fait comme suit :*

HENICHART Laura-Mars, LESUEUR Marie, MORGAN Richard. 2012. *Diversification des activités de pêche en Manche (France) : Etat des lieux et conditions de développement*. Rapport d'étude. Programme Interreg Manche - CHARM 3. Les publications du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST (n°8), 27 p.

*Contact :*

Marie LESUEUR  
Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST  
Cellule Études et Transfert  
65 rue de Saint Briec - CS 84215  
35042 Rennes Cedex  
Tel : 02 23 48 58 62  
[marie.lesueur@agrocampus-ouest.fr](mailto:marie.lesueur@agrocampus-ouest.fr)

© AGROCAMPUS OUEST 2012

© Photos AGROCAMPUS OUEST



## Diversification des activités de pêche en Manche (France)

Action 9 : Contexte économique  
Synthèse de l'ACTION 9.2  
Programme CHARM 3

Laura-Mars HENICHART, Marie LESUEUR, AGROCAMPUS OUEST  
Richard MORGAN, Université de Portsmouth





## Présentation du programme

Cette étude sur la diversification des activités de pêche en Manche s'inscrit dans le projet franco-britannique – CHARM 3 (CHannel integrated Approach for marine Resource Management – phase 3). Ce projet a été sélectionné dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière INTERREG IV A France (Manche)-Angleterre, cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Le projet CHARM a débuté en 2003 sur le détroit du Pas-de-Calais puis s'est étendu à la Manche orientale (2006-2008). Depuis 2009, les travaux couvrent la Manche dans sa globalité, ainsi que le sud de la mer du Nord. Ils impliquent des disciplines variées comme les sciences marines, l'économie, le droit maritime, la géographie, les statistiques, la conservation et les technologies informatiques.

L'exploitation des ressources marines nécessite une compréhension globale du bassin de la Manche afin de protéger la qualité de l'écosystème et de mieux adapter la pression des nombreux usages aux capacités de production des différents milieux. L'approche intégrée pluridisciplinaire développée dans CHARM propose à la société civile un état de référence de l'écosystème Manche et un ensemble d'instruments intégrant les connaissances scientifiques essentielles pour une gestion durable des ressources marines vivantes. Une vision intégrée et concertée de part et d'autre de la Manche est indispensable.



Localisation des partenaires du projet CHARM 3





## Présentation de l'action 9.2

Dans un contexte de crise du secteur des pêches (surexploitation et effondrement des stocks, augmentation des coûts d'exploitation, mise en place de systèmes de gestion réduisant l'effort de pêche, etc.), le concept de multifonctionnalité des pêches apparaît au travers du développement d'activités de diversification. Les pêcheurs ont développé des alternatives afin de maintenir leur activité face à cette crise. Ces activités de diversification font appel à de nouvelles interactions avec l'environnement, les acteurs institutionnels, les scientifiques, les acteurs locaux ainsi que les consommateurs, et viennent se rajouter à l'activité traditionnelle de production.

L'objectif de cette action est de faire un état des lieux et d'analyser les activités de diversification existantes sur le littoral de la Manche en identifiant les opportunités et les contraintes, qu'elles soient sociales, économiques ou administratives. Il s'agit de montrer comment le développement d'activités de diversification peut, au niveau de la zone côtière, contribuer au maintien de l'activité de pêche et au développement durable de ce secteur (en lien avec l'action 6.2 du projet CHARM 3).

Dans le présent rapport, nous entendons par diversification « *la pratique d'activités complémentaires à la production (représentant moins de 50 % du chiffre d'affaires), en lien avec le produit, le métier ou la structure d'exploitation, que les pêcheurs peuvent pratiquer tout en conservant leur statut. Les activités de diversification peuvent apporter un revenu complémentaire, valoriser le produit, le terroir ou le métier* ».

La zone d'étude couvre la Manche ouest et la Manche est correspondant aux zones VIId and VIIe définie par le CIEM (Conseil International pour l'Exploration de la Mer).

## Liste des partenaires impliqués dans cette action

Nom	Organisme
Marie LESUEUR	<b>AGROCAMPUS OUEST</b> 
Fabien ROUSSEL	
Thomas SERAZIN	
Laura-Mars HENICHART	
Carole ROPARS-COLLET	
Richard MORGAN	<b>University of Portsmouth</b> 
David WHITMARSH	
Damaris PHILIPPE	<b>Université de Bretagne Occidentale</b> 
Bertrand LE GALLIC	
Fabienne DAURES	<b>Ifremer Brest – UMR Amure</b> 

## Remerciements

Nous tenons à remercier les pêcheurs et l'ensemble des acteurs interrogés pour leur grande disponibilité et leur intérêt pour cette étude. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les Comités Locaux et Régionaux des Pêches qui, en supplément de leur rôle d'enquête, nous ont facilité le travail d'enquête sur le terrain en mobilisant les pêcheurs autour de ce projet. Enfin, nous remercions tous les partenaires du projet CHARM 3 qui ont travaillé à l'élaboration, à la passation et à l'analyse des questionnaires. Ils ont grandement contribué à la réussite de ce projet.





## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>1. MÉTHODE D'ANALYSE DES STRATÉGIES DE DIVERSIFICATION</b> .....	<b>2</b>
<b>1.1. PHASE PRELIMINAIRE</b> .....	<b>2</b>
1.1.1. SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ DE LA FLOTTE EN MANCHE.....	2
1.1.2. INVENTAIRE DES ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION DE LA FLOTTE .....	3
<b>1.2. CHOIX DES ZONES D'ETUDES ET DES FOCUS</b> .....	<b>3</b>
1.2.1. CHOIX DES ZONES D'ÉTUDES .....	3
1.2.2. FOCUS SUR LES ACTIVITÉS.....	4
<b>1.3. L'ENQUETE</b> .....	<b>5</b>
1.3.1. MÉTHODOLOGIE.....	5
1.3.2. STRATÉGIE D'ÉCHANTILLONNAGE ET COLLECTE DE DONNÉES.....	7
<b>2. QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES EN MANCHE ?</b> .....	<b>9</b>
2.1. ACTIVITES LIEES A LA VALORISATION DES PRODUITS .....	9
2.2. ACTIVITES LIEES AU TOURISME.....	10
2.3. ACTIVITES LIEES A LA MISE A DISPOSITION DU NAVIRE.....	10
2.4. ACTIVITES LIEES AUX MESURES HALIO-ENVIRONNEMENTALES .....	11
<b>3. QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE LA DIVERSIFICATION ?</b> .....	<b>11</b>
3.1. UNE PRATIQUE DICTÉE PAR LE TERRITOIRE .....	12
3.2. A CHAQUE ACTIVITE PRATIQUEE, DES CARACTERISTIQUES PROPRES AU NAVIRE .....	12
3.3. LA PRESENCE DE LA FAMILLE : UN FACTEUR FACILITANT LA DIVERSIFICATION.....	13
<b>4. POURQUOI LES PÊCHEURS S'ENGAGENT-ILS DANS LA DIVERSIFICATION ?</b> .....	<b>13</b>
4.1. UNE RECHERCHE DE PERENNITE DE L'ACTIVITE .....	13
4.2. ... MAIS QUI APORTE FINALEMENT PEU DE REVENUS COMPLEMENTAIRES.....	14
<b>5. QUELLES SONT LES CONTRAINTES À LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION ?</b> .....	<b>15</b>
5.1. CLASSIFICATION DES TYPES DE CONTRAINTES.....	15
5.2. DES DIFFERENCES DE POINTS DE VUE SELON LES REGIONS ET LES ACTEURS.....	15
5.3. ANALYSE DE LA HIERARCHISATION DES CONTRAINTES .....	16
<b>6. QUEL AVENIR POUR LA DIVERSIFICATION ?</b> .....	<b>18</b>
6.1. LES PECHEURS SOUHAITENT-ILS SE DIVERSIFIER ?.....	18
6.2. OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DE LA DIVERSIFICATION .....	18
<b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>20</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>23</b>



**GLOSSAIRE .....24**

**ANNEXE 1 : STRUCTURE DE L'INVENTAIRE DES ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION SUR LE LITTORAL DE LA MANCHE .....25**

**ANNEXE 2 : LISTE DES ACTEURS INTERROGÉS .....26**





## Introduction

Le secteur des pêches européen a subi, ces quarante dernières années, d'importants changements liés à l'accès aux ressources, à la surexploitation et à la détérioration de certains stocks, à l'augmentation des coûts d'exploitation et à la mise en place de systèmes de gestion réduisant l'effort de pêche. Les pêcheries se sont modernisées tout en limitant les captures (Symes, 2000) entraînant ainsi une concentration et une diminution des flottes européennes (Brookfield *et al.*, 2005). La contribution du secteur des pêches au Produit Intérieur Brut (PIB) est faible à l'échelle des pays de l'Union européenne. Cependant, l'impact de ces changements peut être important à l'échelle locale, et ce d'autant plus, lorsque la pêche représente une composante majeure de l'économie d'une communauté de pêcheurs (Brookfield *et al.*, 2005).

En réponse à ces contraintes, certains pêcheurs ont fait le choix de diversifier leurs sources de revenus en développant d'autres activités. L'incertitude en lien avec l'exploitation de ressources naturelles amène depuis longtemps les pêcheurs à diversifier leur activité de production en ciblant d'autres espèces et en modifiant leurs pratiques de pêche en fonction des saisons, de la distribution spatiale des espèces mais aussi des prix fluctuants du marché (diversification horizontale<sup>1</sup>). Cette diversification concerne majoritairement les flottes côtières (navires de moins de 10 m) qui pratiquent divers métiers et activités de pêche au cours d'une année (Ulrich *et al.*, 2002). Cependant, ces dernières années, les pêcheurs ont été confrontés à de nombreuses contraintes administratives et économiques diminuant leur capacité de diversification. La recherche de nouvelles alternatives est donc nécessaire afin de répondre aux problèmes de diminution des revenus (Symes, 2000; Whitmarsh, 1998).

De nombreuses études montrent des exemples de diversification au travers du développement d'activités qui ne sont pas en lien avec l'activité de pêche (combinaison de plusieurs activités ou pluriactivité) (Salmi, 2005; Pettersen, 2000). Cependant, leur développement est limité par de nombreux facteurs socio-économiques. En effet, bien que les pêcheurs développent de nombreuses compétences dans leur métier de marin-pêcheur, ces compétences ne sont pas directement transférables à terre. Une solution est donc de développer des activités de diversification en lien avec la production et le métier de pêcheur. **Cette forme de diversification des activités de pêche, définie par Merrien *et al.* (2008) comme : « la pratique d'une activité complémentaire à l'activité de production, en lien avec le produit, le métier ou la structure d'exploitation » présente de nombreux avantages.** Dans beaucoup de cas, les pêcheurs peuvent utiliser et valoriser leurs compétences, leurs connaissances et leurs réseaux sociaux acquis par la pratique de leur métier. La mise en place d'activités de diversification peut permettre aux pêcheurs d'augmenter ou de stabiliser leurs revenus et de réduire les risques liés à leur activité de production.

L'objectif de ce rapport est d'analyser les pratiques de diversification sur le littoral de la Manche. Un inventaire de ces activités de diversification et une enquête auprès des pêcheurs et des acteurs du secteur ont permis d'évaluer la proportion de pêcheurs ayant mis en place ces activités. L'analyse des résultats de l'enquête révèle la perception qu'ont les pêcheurs et les acteurs du secteur, des opportunités et des contraintes liées au développement de ces activités.

**L'analyse est basée sur des entretiens menés auprès des pêcheurs et des acteurs en lien avec le secteur des pêches en France. Les résultats de l'enquête menée en Angleterre sont présentés dans un autre rapport. Un troisième rapport présente une analyse commune des résultats.**

<sup>1</sup> La diversification horizontale est une stratégie d'entreprise où le producteur décide d'axer son développement sur le lancement de nouveaux produits en les proposant à sa clientèle habituelle ou sur la production de ses produits habituels en les proposant à de nouveaux marchés. Une diversification verticale correspond à une volonté de l'entreprise de diversifier ses sources de revenus en intégrant des activités en amont (activités liées à la maintenance ou à l'approvisionnement des navires) ou en aval (valorisation des produits, etc.) (source : définition adaptée de Wikipédia - <http://fr.wikipedia.org>).



## 1. Méthode d'analyse des stratégies de diversification

Les résultats de cette étude reposent principalement sur une enquête. Dans un premier temps, un inventaire des activités existantes sur le littoral de la Manche a été réalisé entre novembre 2009 et janvier 2010. Cet inventaire a servi de base au développement de l'enquête présentée dans la suite du rapport. L'objectif de l'étude est d'évaluer la proportion de pêcheurs ayant mis en place des activités de diversification mais également de révéler les obstacles au développement de telles stratégies.

### 1.1. Phase préliminaire

Les travaux préliminaires visent à décrire le contexte général dans lequel la recherche est intégrée. Nous avons recueilli des données générales sur la flotte dans la zone d'étude et des données plus fines sur les activités de diversification (inventaire).

#### 1.1.1. Synthèse de l'activité de la flotte en Manche

La zone d'étude correspond à la Manche telle que définie par le Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) ; soient les zones VIId (Manche est) et VIIe (Manche ouest). Ces zones incluent l'ensemble des ports situés à la périphérie de la Manche. Couvrant une superficie d'environ 75 000 km<sup>2</sup>, la Manche présente environ quatre-vingts espèces commercialisées de poissons, de mollusques, de crustacés et d'algues (Boncoeur *et al.*, 2000). Cependant, la majorité des débarquements sont dominés par un petit nombre de poissons et de crustacés ayant une forte valeur commerciale.

La population ciblée dans cette étude ne concerne que les pêcheurs français pêchant en Manche et dont le navire est immatriculé dans un port situé en Manche (incluant les îles). Le nombre de navires français immatriculés en Manche s'élève à 1 483 navires soit près d'un tiers de la flotte nationale, et 43 % de la flotte de la façade Mer du Nord - Manche - Atlantique. Un total de plus de 3 700 marins travaille dans cette zone, soit un tiers de l'effectif national et 44 % de l'effectif de la façade Mer du Nord - Manche - Atlantique (Phélippe *et al.*, 2011). La flotte de pêche en Manche est majoritairement composée de navires de moins de 12 mètres (Figure 1).

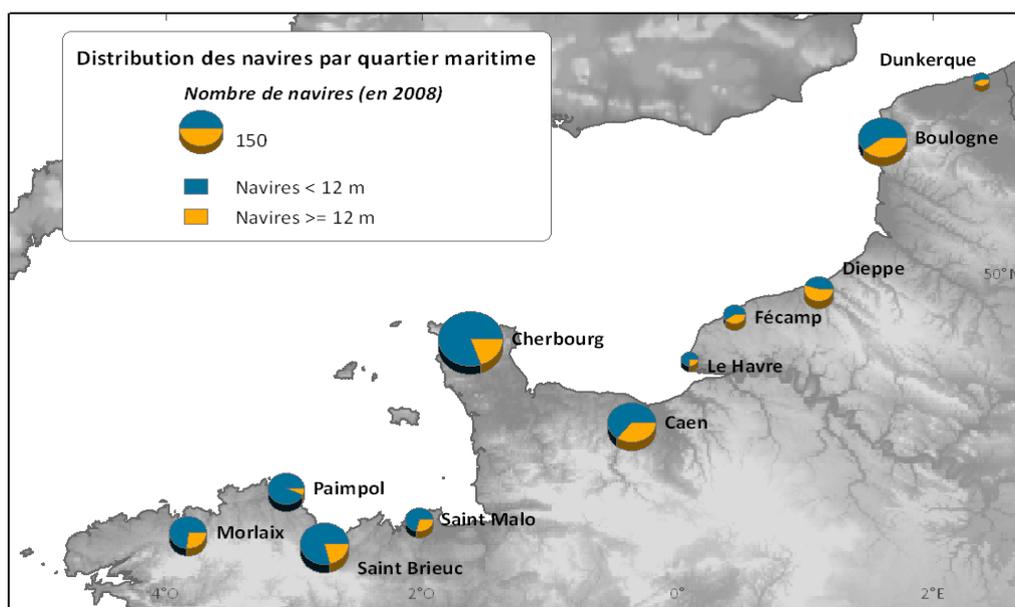


Figure 1 : Distribution des navires enregistrés par quartier maritime en 2008

Source des données : fichier de la flotte européenne, 2008

Certaines zones de la Manche ont été sélectionnées pour l'étude sur le terrain. Le choix de ces zones s'est fait en fonction des caractéristiques de la pêche de chaque quartier maritime en se basant sur l'étude menée par Phélippe *et al.* (2011) dans le cadre du programme CHARM 3. L'objectif final était d'avoir des quartiers maritimes représentatifs de l'activité de pêche le long du littoral de la Manche.



**Les flottilles françaises de la Manche sont à la fois diversifiées en termes d'engins et majoritairement composées de navires de moins de 12 mètres.**

### **1.1.2. Inventaire des activités de diversification de la flotte**

L'objectif de l'inventaire est d'obtenir un aperçu général des activités de diversification existantes dans les pêcheries de la Manche. L'inventaire est le plus exhaustif possible (en termes d'activités retenues). Une sélection d'activités est ensuite réalisée afin de ne conserver que celles impliquant directement la participation des pêcheurs. Les autres activités répertoriées (sans lien direct avec les pêcheurs) doivent servir à l'action 6.2 du programme CHARM 3, présentée par Tim Acott et Julie Urquhart (Université de Greenwich).

Une grille commune a été conçue pour la collecte des données (l'annexe 1 présente la structure de cette grille). Après validation de cette grille en automne 2009, la collecte des données a commencé. Cet inventaire a été complété à partir de recherches sur internet, mais aussi grâce aux informations récoltées durant des enquêtes réalisées auprès d'acteurs du secteur. Trente deux entretiens ont été réalisés entre novembre 2009 et janvier 2010 dans quatre régions (Nord-Pas de Calais, Haute-Normandie, Basse-Normandie et Bretagne). Les personnes enquêtées sont des acteurs directement impliqués dans le secteur des pêches ou dont l'activité est en lien avec le littoral (Organisations de producteurs, Comités régionaux et locaux des pêches, offices du tourisme, etc.). La méthode d'entretien informel a été retenue afin de faciliter la discussion et les échanges sur des thèmes spécifiques en fonction de la personne rencontrée. Ces premiers entretiens ont permis d'identifier le contexte social, économique et législatif de la zone d'étude.

Cette première phase a été l'occasion de présenter le projet aux organisations professionnelles, relais pour la suite de l'enquête auprès des pêcheurs. Au cours des entretiens, une plaquette de présentation du projet a été distribuée.

## **1.2. Choix des zones d'études et des focus**

Les travaux préliminaires (synthèse de l'activité des flottes en Manche et inventaire) ont conduit à la délimitation des zones d'étude et à la définition des thèmes « focus » développés dans les enquêtes.

### **1.2.1. Choix des zones d'études**

Afin de délimiter les zones d'étude, nous avons utilisé une « approche terrestre » puisque les activités de diversification sont majoritairement pratiquées à terre (indépendamment du lieu où le navire pêche). Cette hypothèse est justifiée par des études antérieures sur la diversification (Merrien *et al.*, 2008), qui ont démontré que la diversification dans le secteur de la pêche est principalement influencée par la disponibilité des pêcheurs à terre. Ces activités sont également fortement dépendantes des traditions en lien avec le territoire (passées et présentes). Les limites administratives du quartier maritime sont retenues afin de conserver une cohérence au niveau administratif et pour faciliter la collecte de données.

En France, quatre zones prioritaires ont été identifiées (Figure 2) : une dans chaque région de la Manche. Chaque zone est délimitée par le quartier maritime. Le tableau ci-dessous (Tableau 1) présente chaque zone d'étude avec ses caractéristiques spécifiques.

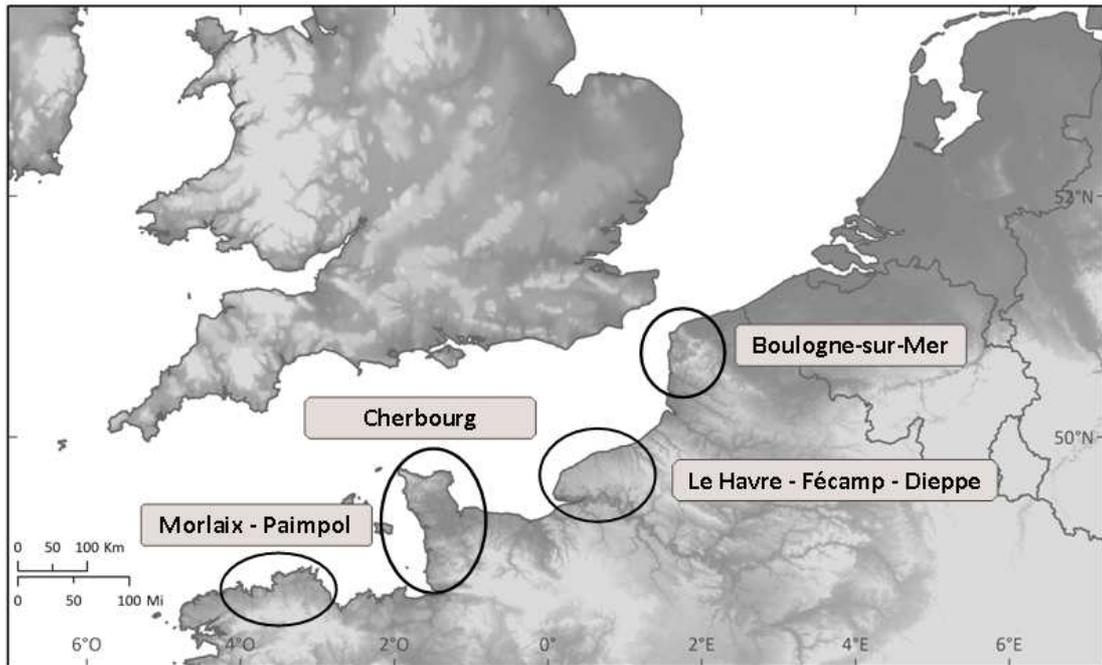


Figure 2 : Carte des zones d'études pour l'enquête

Tableau 1 : Zones d'étude et caractéristiques

Région	Quartier maritime	Caractéristiques spécifiques
Nord-Pas-de-Calais	Boulogne-sur-Mer (BL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ principal port de France en tonnage</li> <li>✓ flotte familiale traditionnelle importante</li> <li>✓ tradition de vente directe</li> <li>✓ capacité d'adaptation importante</li> </ul>
Haute-Normandie	Le Havre (LH) - Fécamp (FC) et Dieppe (DP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ multitude de petits ports</li> <li>✓ pas de halles à marée dans tous les ports</li> <li>✓ forte tradition historique de la vente directe</li> </ul>
Basse-Normandie	Cherbourg (CH)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ secteur d'expérimentation de mise en œuvre de l'axe 4 du FEP (côté est)</li> <li>✓ flottilles spécifiques (bulots, moules)</li> </ul>
Bretagne	Paimpol (PL) - Morlaix (MX)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ pêche très diversifiée</li> <li>✓ projet d'installation d'éoliennes / hydroliennes</li> </ul>

### 1.2.2. Focus sur les activités

Les entretiens avec les acteurs clés ont permis de déterminer l'orientation de l'étude et l'élaboration de la stratégie de recherche. L'enquête repose sur deux questionnaires : un pour les pêcheurs et l'autre pour les parties prenantes ou autres acteurs du secteur. Les questionnaires français et anglais contiennent une section commune et une section spécifique adaptée au contexte national. En France, quatre thématiques spécifiques ont été identifiées et sont détaillées dans le tableau ci-dessous (Tableau 2).



Tableau 2 : Focus thématique pour l'enquête

Focus	Explications
<b>Focus sur la vente directe</b>	Le travail préliminaire met en évidence un fort potentiel de développement de cette activité. De plus, la thématique de la vente directe en France est actuellement discutée dans de nombreux projets (nationaux, régionaux, locaux).
<b>Focus sur le rôle des femmes dans la diversification</b>	L'objectif est d'identifier le rôle des femmes dans la mise en place d'activité de diversification.
<b>Focus sur les mesures halio-environnementales<sup>2</sup></b>	Les Mesures Halio-Environnementales (MHE) sont discutées en Europe et particulièrement en France avec la mise en place des contrats bleus <sup>3</sup> et dans les propositions de réforme de la Politique commune de la pêche. <i>Le terme « éco-activité » est également utilisé dans ce rapport.</i>
<b>Focus sur les prestations de service</b>	Ces activités sont déjà pratiquées mais il existe peu d'informations sur le sujet.

**Les résultats des enquêtes concernant les quatre focus ne sont pas développés dans ce rapport. Des synthèses sont disponibles sur : <http://halieutique.agrocampus-ouest.fr> • Rubrique Cellule Etudes et Transfert • Projet CHARM 3.**

### 1.3. L'enquête

Afin de présenter la diversité des opinions et des expériences sur la diversification des activités de pêche, l'enquête est réalisée à la fois auprès des pêcheurs, et auprès des acteurs impliqués dans le secteur des pêches ou sur le littoral. Pour cela, deux types de questionnaires ont été construits selon le public ciblé.

#### 1.3.1. Méthodologie

Nous avons fait le choix de réaliser deux questionnaires différents pour les deux catégories en les adaptant aux connaissances spécifiques de chaque groupe.

##### ▪ Pêcheurs et acteurs du secteur : deux catégories

Le questionnaire ciblant les pêcheurs permet à la fois d'identifier les activités de diversification pratiquées et leur perception générale de la diversification ainsi que d'appréhender les stratégies de mise en œuvre et les opportunités de développement en lien avec le territoire. Le questionnaire ciblant les acteurs et parties prenantes vise à identifier les opportunités et les obstacles au développement de la diversification.

##### ▪ Elaboration des questionnaires

Les questionnaires ont été construits en concertation avec tous les partenaires de l'action. Au final, le questionnaire « pêcheur » utilisé en France comprend des questions communes (France et Angleterre), des questions de l'enquête économique réalisée par Ifremer sur l'ensemble des façades maritimes en France et des questions spécifiques sur les focus thématiques. Le questionnaire à destination des pêcheurs se compose majoritairement de questions fermées, afin d'obtenir des réponses concises et précises. Il s'agit de connaître l'avis des pêcheurs quant à la diversification ainsi que les conditions dans lesquelles ils pratiquent déjà ces activités.

<sup>2</sup> Les mesures halio-environnementales sont des mesures destinées à développer une pêche plus durable, prenant en compte les enjeux environnementaux.

<sup>3</sup> Les « contrats bleus » (existant uniquement en France) permettent aux pêcheurs de contractualiser avec l'Etat sur des engagements environnementaux allant au-delà de la réglementation et des pratiques antérieures. En contrepartie de leurs engagements, les pêcheurs reçoivent une indemnisation couvrant les pertes de chiffre d'affaires et les coûts de fonctionnement engendrés. La collecte des déchets est la mesure phare de ces contrats.



De même, le questionnaire « acteur » comprend des questions communes avec le questionnaire anglais et des questions spécifiques aux focus français. Ce questionnaire s'intéresse à l'analyse des opportunités associées à chacune des activités ainsi que des conséquences économiques et sociales de leur développement. Les questions sont principalement ouvertes.

▪ **Une méthode spécifique : l'AHP (Analytical Hierarchy Process) – Analyse hiérarchique**

Un des objectifs de l'enquête est d'identifier et de hiérarchiser les contraintes au développement des activités de diversification. Pour répondre à cet objectif, une technique spécifique a été mise en œuvre : l'Analytical Hierarchy Process (AHP – analyse hiérarchique).

Un des principaux avantages de la méthode AHP, par rapport aux techniques classiques d'élicitation (techniques permettant « d'arracher » la vérité à un sujet d'observation), est l'utilisation de la comparaison par paire qui transforme un exercice potentiellement complexe en une série de questions simples traduisant les opinions des répondants, et réduisant les difficultés en lien avec la priorisation (Himes, 2007). Par ailleurs, l'AHP a été appliquée à divers thématiques en lien avec le secteur des pêches, comme, l'établissement d'objectif par les acteurs dans la gestion des pêches (Mardle *et al.*, 2004 ; Soma, 2003) ou encore l'étude des préférences des pêcheurs pour les sites de pêche de loisir à la ligne (Kangas, 1995). Développé par Saaty (1977), la méthode de l'AHP est une forme d'analyse de décision multicritère qui fonctionne en présentant aux personnes interrogées une série de paire d'objectifs opposés sur une échelle numérique. Dans chaque cas, on demande à la personne interrogée de choisir une position sur l'échelle qui représente le mieux la préférence ou l'importance qu'elle accorde à un objectif par rapport à l'autre. Typiquement, une échelle à 9 points est utilisée, où 9 correspond au maximum d'importance d'une variable par rapport à l'autre et 1 est la note moyenne qui ne permet pas de prioriser une variable par rapport à l'autre (Figure 3).

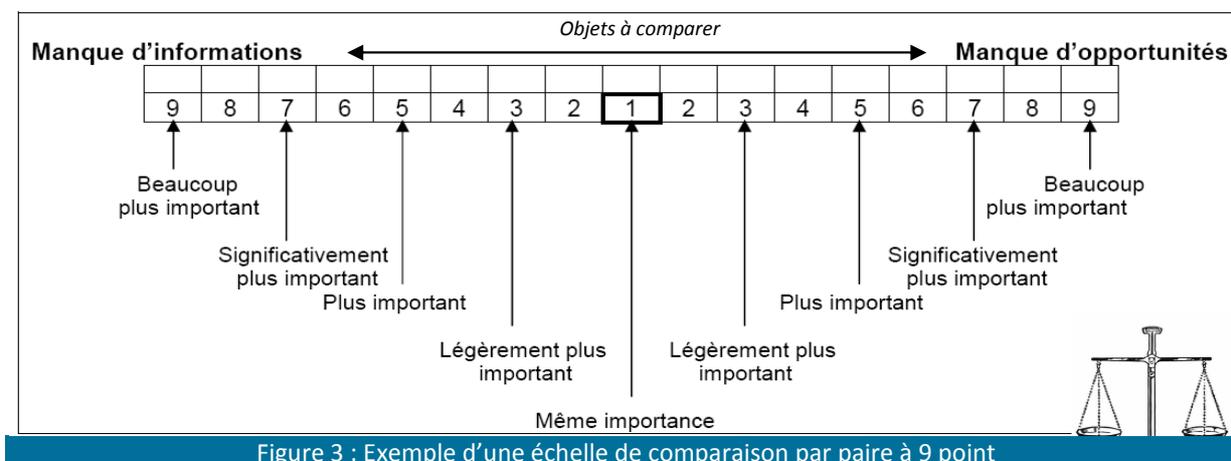


Figure 3 : Exemple d'une échelle de comparaison par paire à 9 points

▪ **Collecte de données complémentaires : les fiches descriptives de chaque port**

Pour compléter les informations collectées lors de l'enquête, nous avons réalisé des fiches de description des ports étudiés. Le but de ces index descriptifs est de fournir un aperçu des ports pour compléter les données de l'enquête.

Cet outil met en évidence le lien entre certaines caractéristiques du port et le développement d'activités en lien avec la pêche sur les villes côtières de la façade de la Manche. Ces fiches comportent deux types d'information : les informations relatives à la filière halieutique de chaque port (description de l'activité de pêche par quartier maritime, liste des infrastructures du port propres à la pêche et toutes les informations concernant la commercialisation des produits) ainsi que les informations relatives à l'attrait touristique du port. Les données sont recueillies afin de fournir des informations générales sur les ports avant le début des entretiens. Toutefois, certaines données, difficiles d'accès, ont été recueillies lors des visites de terrain. Ces informations sont également utilisées dans l'action 6.2 du programme CHARM 3.



### 1.3.2. Stratégie d'échantillonnage et collecte de données

En France, l'enquête a été menée en face-à-face afin de maximiser le taux de réponse et de s'assurer que le volet de l'AHP soit bien compris et rempli par les répondants. L'échantillonnage a été réalisé par quartier maritime et par flottille (mises en place par Ifremer). Pour l'enquête des acteurs-parties prenantes, des organisations d'intérêt (administrations, collectivités, structures d'encadrement, etc.) ont été identifiées dans chaque zone d'étude.

Un plan d'échantillonnage a été conçu pour mettre en place un nombre d'entretiens pertinent statistiquement et suffisamment représentatif de l'ensemble des pêcheurs et acteurs de la Manche ; mais aussi réalisable en un temps limité sur le terrain.

#### ▪ Pêcheurs

Au niveau de la flotte des pêcheurs de la façade, pour éviter qu'une catégorie soit sur-représentée par rapport à une autre, le nombre de questionnaires à réaliser par catégorie est proportionnel à l'effectif total de navires de cette catégorie (échantillonnage stratifié pondéré - taux d'échantillonnage identique pour chaque catégorie ou strate). A la lumière des informations collectées dans les phases de recherche préliminaires, les strates choisies pour réaliser une classification de la flotte de la façade ont été le quartier maritime, la classe de taille (plus ou moins de 12 mètres) et le type de flottille (combinaison de métiers pratiqués dans l'année). Au sein de chaque strate, pour que le nombre d'enquêtés soit satisfaisant sur le plan statistique, le taux d'échantillonnage a été fixé à 15 %, les navires étant tirés de manière aléatoire.

Une liste de navires à enquêter respectant le plan d'échantillonnage a ainsi été établie à partir de la consultation du fichier de la flotte européenne 2008<sup>4</sup> et de travaux réalisés par Ifremer dans le cadre du programme CHARM 3 (Phélippé *et al.*, 2011). Cette liste a été respectée autant que les contraintes du terrain le permettaient. Le résultat de cet échantillonnage est présenté dans les deux tableaux ci-après (Tableau 3 et 4).

Tableau 3 : Plan d'échantillonnage par type d'art et par classe de taille

Type d'art	Classe de taille	Population mère (nombre de navires)	Population enquêtée (nombre de navires)	Pourcentage de la population mère enquêtée	Refus (nombre)
Art dormant	Moins de 12 m	402	64	16 %	4
	Plus de 12 m	39	4	10 %	0
Art trainant	Moins de 12 m	181	29	16 %	7
	Plus de 12 m	184	32	17 %	1
<b>Total</b>		<b>806</b>	<b>129</b>	<b>16 %</b>	<b>12</b>

Source : enquête 2010, fichier de la flotte européenne 2008

Tableau 4 : Plan d'échantillonnage par quartier maritime

Quartier maritime	Population mère (nombre de navires)	Population enquêtée (nombre de navires)	Pourcentage de la population mère enquêtée	Refus (nombre)
Boulogne sur Mer	167	26	16 %	2
Dieppe	70	10	14 %	2
Fécamp	38	6	16 %	0
Le Havre	23	3	13 %	2
Cherbourg	304	52	17 %	0
Paimpol	99	17	17 %	4
Morlaix	105	15	14 %	2
<b>Total</b>	<b>806</b>	<b>129</b>	<b>16 %</b>	<b>12</b>

Source : enquête 2010, fichier de la flotte européenne 2008

L'enquête durait de 15 à 30 minutes par pêcheur. Les pêcheurs ont appréciés le fait de pouvoir échanger sur des thèmes propres à leur métier. Au final, 129 pêcheurs (16 % de la population totale) ont été interrogés avec très peu de refus (9 %).

<sup>4</sup> Disponible sur <http://ec.europa.eu/fisheries/fleet/index.cfm>



▪ **Autres acteurs**

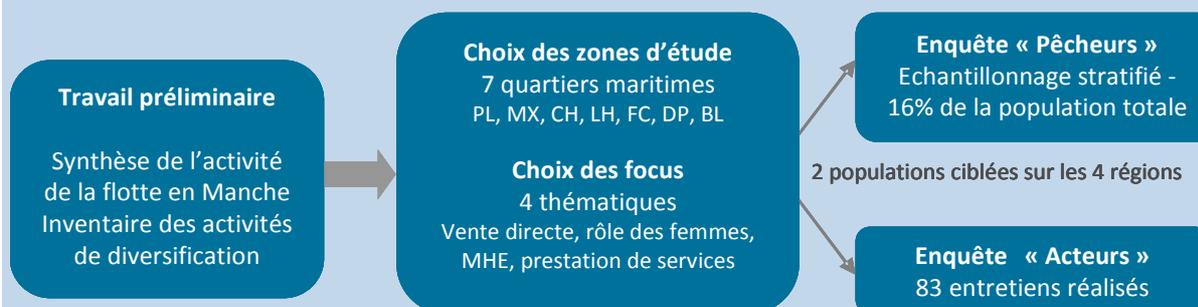
Pour la seconde enquête, un échantillon d'acteurs a été identifié. Il comprenait des acteurs directement impliqués dans le secteur des pêches et des acteurs dont l'activité est en lien avec le littoral. En France, les enquêtes ont été réalisées dans les sept quartiers maritimes de Boulogne-sur-Mer, Dieppe, Fécamp, Le Havre, Cherbourg, Paimpol et Morlaix. Les acteurs rencontrés proviennent d'organisations professionnelles, d'administrations, des différentes autorités locales, du secteur industriel ou du tourisme. Quatre-vingt-trois entretiens ont été réalisés durant l'été 2010 (Tableau 5 et liste détaillée en annexe 2).

Tableau 5: Nombre d'acteurs rencontrés par région administrative

Région	Administration	Collectivités	Encadrement	Organisations professionnelles	Tourisme	Total
Basse-Normandie	1	3 (2)	1	7 (1)	3 (1)	15 (4)
Bretagne	3	6 (3)	5	10	4 (2)	28 (5)
Haute-Normandie	2	5 (4)	4	6 (4)	4 (1)	21 (9)
Nord-Pas de Calais	1	4 (2)	5	4	5 (1)	19 (3)
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>18 (11)</b>	<b>15</b>	<b>27 (5)</b>	<b>16 (5)</b>	<b>83 (21)</b>

Source : enquête 2010 - NB : entre parenthèses sont indiqués les refus

**Synthèse de la méthodologie mise en place :**



Les résultats de cette méthodologie ont permis d'obtenir une vision générale des activités de diversification existantes sur le littoral de la Manche, des pratiques, des logiques et des contraintes en lien avec ces activités.



## 2. Quelles sont les activités pratiquées en Manche ?

L'inventaire montre que de nombreuses activités de diversification existent sur le littoral de la Manche (Figure 4). Pour faciliter l'analyse des résultats de l'inventaire, les activités sont classées par catégorie : activités liées à la valorisation des produits, au tourisme, à la mise à disposition du navire et aux mesures halio-environnementales.

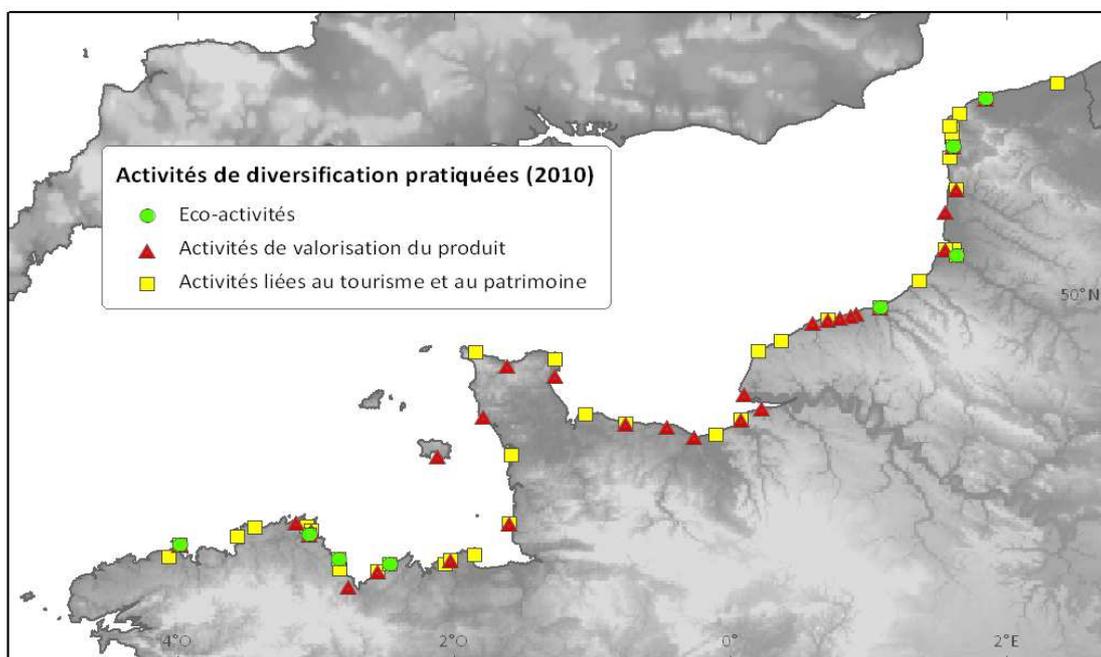


Figure 4 : Distribution des activités de diversification sur le littoral français de la Manche  
Source : inventaire, 2010 – NB : les pictogrammes ne sont pas proportionnels au nombre d'activités recensées

### 2.1. Activités liées à la valorisation des produits

Les activités de diversification liées à la valorisation des produits sont développées en lien avec le marché des produits de la mer. Ce type de diversification est le plus répandu, environ deux tiers des pêcheurs ont mis en place, en France sur le littoral de la Manche, une activité de ce type. La majorité des activités pratiquées correspond soit à une diversification horizontale par la mise en place d'initiatives marketing (proposer de nouveaux produits), soit à une diversification verticale vers l'aval de la production par la mise en place d'initiatives de vente directe (intégration d'activité en aval).

Dans le premier cas, les pêcheurs cherchent à augmenter la valeur de leur produit par la mise en place de marques, d'écolabels, etc. qui mettent en avant la provenance, la traçabilité ou la durabilité des produits. Plusieurs démarches de marques et labels existent le long de la côte de la Manche (Roussel *et al.*, 2011). Ces démarches peuvent être spécifiques aux régions (ex. Filière Opale, Normandie Fraîcheur Mer, Bretagne Qualité mer) ou encore créées et portées par des associations (ex. Association des ligneurs de la pointe Bretagne). Concernant les écolabels, les pêcheurs de homards de Normandie, membres du Comité Régional des Pêches Maritimes de Basse Normandie et de l'association de pêcheurs de Jersey, ont obtenu en 2011 la certification MSC (Marine Stewardship Council - Pêche Durable). Les marques et labels permettant de valoriser la production sur le littoral de la Manche sont regroupés sur la carte suivante (Figure 5).





des opportunités pour les pêcheurs de fournir des prestations de service pour le secteur de la télécommunication. Mais aujourd'hui, ces opportunités sont de moins en moins importantes en France (en Manche). De nouvelles opportunités peuvent cependant se présenter en Manche avec le développement des énergies renouvelables en mer comme sur les zones au large du Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-Mer et Saint-Brieuc.

#### 2.4. Activités liées aux mesures halio-environnementales

Sur le littoral français de la Manche, de nombreux pêcheurs participent aux programmes de recherche locaux et nationaux en partenariat par exemple avec Ifremer ou l'administration nationale. Les activités identifiées lors de l'inventaire incluent la participation au travail scientifique et aux campagnes de pêche, l'embarquement à bord d'observateurs et la collecte de données.

Des activités liées à l'environnement comme la collecte de déchets en mer sont également pratiquées notamment dans le cadre des « contrats bleus ». Il s'agit de contrats passés entre les pêcheurs et l'Etat ; le pêcheur s'engage à mettre en œuvre des pratiques (notamment liées à l'environnement) qui vont au-delà des pratiques réglementaires et des pratiques antérieures. En contrepartie, les pêcheurs contractants reçoivent une indemnité couvrant la perte de chiffre d'affaires et les coûts générés par ces nouvelles pratiques. La collecte de déchet est la mesure phare de ces contrats.

**Ce travail préliminaire montre qu'il existe une variété importante d'activités de diversification pratiquées sur le littoral de la Manche. L'enquête a permis d'aller plus loin, notamment en analysant la perception des pêcheurs et des principaux acteurs du secteur, et ainsi de mieux comprendre le développement de ces activités.**

### 3. Quelles sont les caractéristiques de la diversification ?

L'inventaire montre qu'une gamme variée d'activités de diversification est pratiquée par les pêcheurs du littoral de la Manche. La diversification, présentée aujourd'hui comme une opportunité pour le secteur, n'est cependant pas un concept nouveau pour de nombreux pêcheurs. Seuls 20 % d'entre eux ne pratiquent pas d'activité de diversification. Les activités majoritairement pratiquées sur la façade de la Manche sont :

- ✓ la vente directe, la première activité ;
- ✓ la collecte de déchets en mer, dans le cadre des contrats bleus ou non ;
- ✓ l'embarquement d'experts, dans le cadre de partenariats scientifiques le plus souvent ;
- ✓ la participation à des fêtes maritimes.

Certaines de ces activités sont bien établies (ex. vente directe), tandis que d'autres se sont développées plus récemment en réponse aux modifications du marché (ex. écolabels).

La situation géographique, les caractéristiques du navire, ou encore le rôle des membres de la famille peuvent également influencer le développement des activités de diversification. Ces facteurs d'influence sont explorés plus en détail dans les parties suivantes.



### 3.1. Une pratique dictée par le territoire

L'appartenance à une région conditionne principalement la pratique d'une activité de diversification (Figure 6). Dans les régions du nord de la Manche, ces activités sont mises en place par les pêcheurs depuis de nombreuses années (ex. vente directe en Haute-Normandie) ou impulsées par les organisations professionnelles (ex. collecte de déchets en mer dans le Nord-Pas-de-Calais).

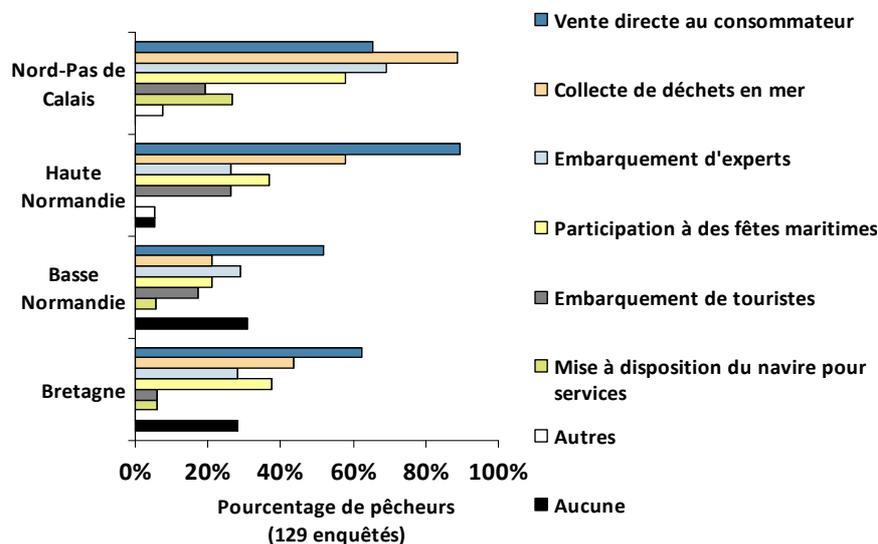


Figure 6 : Pratique des différentes activités de diversification par région (pourcentage de pêcheurs, échantillon de 129 pêcheurs)

Source : enquêtes 2010

Par ailleurs, les pêcheurs se diversifient en fonction des opportunités présentes sur leur territoire. Par exemple, la mise à disposition des navires, potentiellement lucrative, est souvent très localisée et ne peut être développée par un grand nombre de pêcheurs. De même, la diversification dans le secteur du tourisme est plus importante dans les ports de la Manche qui sont visités par un grand nombre de touristes pendant les mois d'été. Les pêcheurs peuvent être dissuadés de mettre en place des activités de diversification en raison de la présence de concurrents ou en l'absence de demande (ex. vente directe dans les petits ports peu développée en raison de l'absence de clients). Le temps supplémentaire généré par la pratique de ces activités peut être aussi un frein à leur mise en place, ce qui peut expliquer le faible nombre de pêcheurs diversifiés dans certaines régions (comme dans l'ouest de la Manche).

### 3.2. A chaque activité pratiquée, des caractéristiques propres au navire

La pratique d'activités de diversification ne concerne pas l'ensemble de la flotte. Certaines caractéristiques du navire facilitent leur pratique. Ainsi, la vente directe au consommateur est principalement pratiquée par des navires de moins de 12 m. Ces navires, rentrant plus fréquemment à terre, peuvent approvisionner plus facilement leurs étals et ainsi apporter des produits frais aux consommateurs, une des principales attentes du consommateur en matière de produits de la mer. De plus, leurs débarquements étant relativement faibles en volume, il est plus aisé de valoriser leur production par ce type de vente que pour les plus gros navires.

Au contraire, certaines caractéristiques vont inhiber ces pratiques. La collecte de déchets en mer est une activité ne pouvant être pratiquée par tous les navires de la Manche. En effet, sa pratique dépend à la fois de la taille des navires et du type d'art pratiqué. Ainsi, d'après l'enquête, on constate que les pêcheurs réalisant cette activité naviguent sur des navires de plus de 12 m et pratiquent les arts traînants. Contrairement aux navires plus petits, ces navires peuvent remonter plus facilement les déchets à bord sans risquer d'abîmer leur matériel et disposent de plus de place à bord pour le stockage. Les risques de contamination de leurs produits sont ainsi diminués, permettant aussi de garantir une sécurité pour les hommes d'équipage, les déchets ne gênant pas des postes clés à bord.



De plus, puisque les chaluts et les dragues vont être traînés sur de longues distances, les navires équipés de ces engins vont couvrir un périmètre plus important que celui couvert par des navires pratiquant les arts dormants, la probabilité de remonter des macro-déchets sera alors plus importante. Les navires qui peuvent embarquer des touristes sont peu nombreux sur la façade de la Manche. Ce sont essentiellement des navires de plus de 12 m ; la place disponible à bord est plus importante et les équipements de sécurité sont souvent renforcés sur ces navires pour pouvoir pêcher en haute mer. Ces équipements ou aménagements sont des avantages pour obtenir des autorisations délivrées par l'administration pour l'embarquement de passagers. De plus, l'embarquement de touriste est interdit aux navires de moins de 7 m, à ceux de moins de 12 m pratiquant un art traînant et à ceux de moins de 15 m pratiquant la drague à coquille Saint-Jacques.

Dans l'échantillon enquêté, ce sont surtout des navires de moins de 12 m qui participent aux festivals en lien avec la culture maritime. En effet, ces festivals s'appuient généralement sur la pêche côtière traditionnelle pour valoriser le port et le métier de pêcheur artisan. En outre, le lien avec le territoire est plus fort pour ce type de pêche.

### 3.3. La présence de la famille : un facteur facilitant la diversification

La famille joue un rôle important dans les entreprises de pêche et ce à différents niveaux. Elle peut participer à l'activité de l'entreprise en mer (participation à la pêche) mais également (et surtout) à terre (préparation du matériel, transport, accastillage, activités administratives, gestion, etc.). Les pêcheurs enquêtés ont insisté sur le caractère essentiel de ce travail qui n'est pas toujours « comptabilisé » et « reconnu ». La présence de la famille permet également de constituer un « relais avec la terre ».

Concernant les activités de diversification, l'enquête révèle que la participation de la famille facilite la mise en place de nouvelles activités. La moitié des pêcheurs enquêtés est aidée par un membre de sa famille dans le cadre de leur entreprise de pêche. Cependant, ce taux passe à plus de 60 % pour les entreprises qui se sont diversifiées alors qu'il est de 11 % dans les autres entreprises. Ce membre de la famille est généralement le conjoint du patron du navire (pour 78 % des entreprises où un membre de la famille est présent dans l'activité). Dans le cadre des activités de diversification, la participation de la famille et notamment du conjoint intervient au niveau de la commercialisation des produits : il s'occupe de la préparation, de la gestion de la vente, etc.

**Le type et la prédominance des activités de diversification pratiquées sont fortement dépendants de la situation géographique, des caractéristiques du navire et de la présence de la famille. Ainsi, la pratique d'activités de diversification dépend à la fois de facteurs internes à l'entreprise de pêche et de l'environnement externe (territoire).**

## 4. Pourquoi les pêcheurs s'engagent-ils dans la diversification ?

Les enquêtes montrent que la pratique d'activités de diversification dépend du territoire, des caractéristiques du navire et de la présence de la famille. Cependant, la pratique de ces activités est-elle motivée par la volonté de perpétuer les traditions d'un territoire ou dépend-elle d'autres facteurs.

### 4.1. Une recherche de pérennité de l'activité

D'après les enquêtes, les pêcheurs s'engagent dans la diversification en priorité pour répondre à une baisse de leurs revenus. L'objectif de la mise en place d'une nouvelle activité est donc de dégager un revenu complémentaire. Ainsi pour 64 % des enquêtés considérant pratiquer une activité de diversification, la raison de s'engager dans un tel processus est d'augmenter les revenus de l'entreprise de pêche (Figure 7). Dans la quasi-totalité des cas, ces pêcheurs ont mis en place une activité de vente directe.

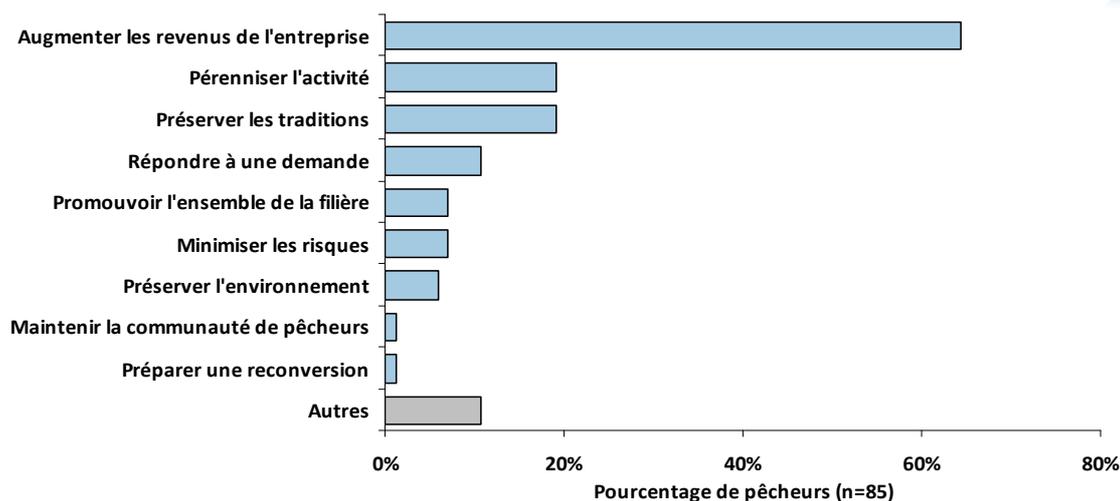


Figure 7 : Raisons de la mise en place de l'activité de diversification (pourcentage de pêcheurs, échantillon de 85 enquêtés)

Source : enquête 2010

Il ressort également de cette étude, que la mise en place d'une activité de diversification est avant tout une stratégie d'entreprise et donc une initiative individuelle. Peu de pêcheurs justifient la mise en place d'une activité par des motivations collectives (promouvoir la filière ou préserver l'environnement). On peut appuyer cette affirmation par le fait que peu d'initiatives collectives ont été recensées lors des enquêtes et de l'inventaire. Dans les régions où les activités de diversification sont fortement développées depuis longtemps, les pêcheurs mettent en place cette activité pour s'inscrire dans la continuité.

#### 4.2. ... mais qui apporte finalement peu de revenus complémentaires

Parmi toutes les activités de diversification pratiquées par les pêcheurs, la vente directe est la seule à générer un revenu. Elle représente en moyenne 20 % du chiffre d'affaires (en 2009) des pêcheurs la pratiquant (avec des variations comprise entre 1 et 80 %). En Haute-Normandie, région dans laquelle cette activité est la plus pratiquée, la vente directe représente en moyenne 30 % du chiffre d'affaires. Ceci s'explique par le fait que dans cette région, la vente directe est inscrite comme une tradition pour les pêcheurs et que ceux-ci n'hésitent pas à vendre une grande partie de leur production par ce type de circuit.

D'autres activités peuvent également représenter une source de revenus complémentaires, comme les « contrats bleus » au travers des compensations. Cependant, les compensations correspondant aux engagements de 2009 sont versées l'année suivante et n'apparaissent pas dans les enquêtes.

**Parmi les activités de diversification, seule la vente directe représente une source stable de revenus complémentaire pour les pêcheurs. Les pêcheurs ne prennent pas en compte les activités ponctuelles de diversification (ex. participation à des festivals) comme des sources de revenus puisque ces activités sont temporaires ou insignifiantes en termes de revenus perçus.**

**Par ailleurs, les pêcheurs interrogés ne définissent pas toujours la diversification comme nous la définissons, et ils considèrent certaines activités de diversification comme des activités associées directement à l'activité de pêche (ex. visites de navires, accueil de stagiaires, participation à des travaux scientifiques, etc.). Par conséquent, les pêcheurs ne font pas de distinctions entre ces activités et l'activité de l'entreprise de pêche. Ils ne peuvent ainsi fournir aucune information sur les revenus précis apportés par ces activités.**



## 5. Quelles sont les contraintes à la mise en place d'activités de diversification ?

Les pêcheurs ne sont pas opposés à la pratique d'activités de diversification et ont montré un grand intérêt durant l'enquête. Cependant, il leur est parfois difficile de concilier la pratique de ces activités avec celle de leur activité principale. L'étude a permis de réaliser une hiérarchisation des obstacles limitant le développement d'activités de diversification.

### 5.1. Classification des types de contraintes

La méthode utilisée pour effectuer la hiérarchisation des contraintes, l'AHP, nécessite de classer l'ensemble des obstacles à la diversification en plusieurs groupes. Les entretiens réalisés dans le cadre de l'étude préliminaire ont permis de définir 5 groupes d'obstacles :

- ✓ *Les facteurs économiques* : les pêcheurs peuvent être amenés à abandonner un projet de diversification pour des raisons de rentabilité. La mise en place d'une nouvelle activité implique une prise de risque ou demande des investissements que les entreprises de pêches ne peuvent assurer.
- ✓ *Les facteurs sociaux* : les pêcheurs peuvent être peu enthousiastes à l'idée de se diversifier et estimer que cela ne fait pas partie de leur métier, de leur rôle ou de leur identité. La diversification peut nécessiter des compétences nouvelles que les pêcheurs n'ont pas toujours acquises au préalable ;
- ✓ *L'information* : les pêcheurs ont besoin d'informations concernant la viabilité des activités de diversification, ce qu'elles impliquent, dans quelle mesure elles peuvent être rentables, afin de décider s'ils peuvent effectivement se diversifier ;
- ✓ *Les opportunités* : le manque d'opportunité dans une région donnée, peut également freiner le développement d'une activité de diversification ;
- ✓ *Le cadre administratif et légal* : des difficultés en lien avec le cadre légal peuvent également représenter un frein au développement d'une activité de diversification (impossibilité, contrainte de sécurité, etc.).

### 5.2. Des différences de points de vue selon les régions et les acteurs

Grâce à la méthode de hiérarchisation des contraintes utilisée dans le questionnaire, le classement ainsi que l'importance des obstacles à la diversification ont pu être analysés. Cette hiérarchisation est représentée ci-dessous (Figure 8). Les contraintes administratives apparaissent aux pêcheurs comme aux autres acteurs du littoral comme les principaux obstacles à la diversification (représentant 36 % des contraintes à la diversification selon les pêcheurs).

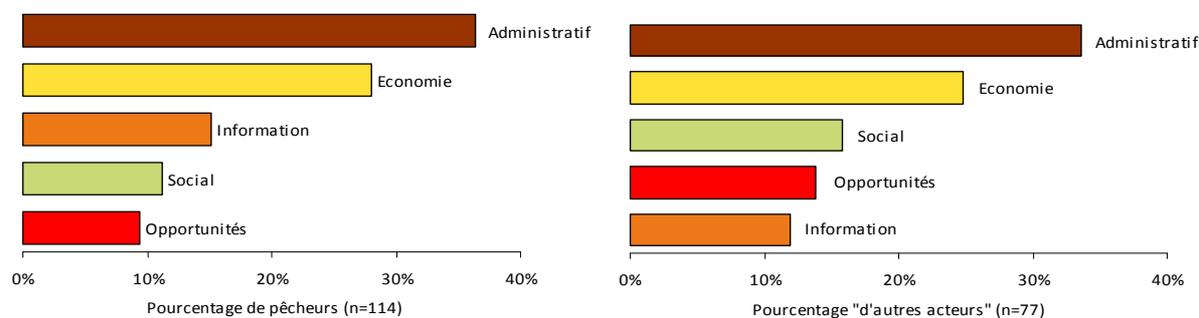


Figure 8 : Importance des contraintes identifiées par les pêcheurs (à gauche) et par les autres acteurs (à droite) (échantillon total de 114 pêcheurs et 77 autres acteurs)

Source: enquête 2010

Les contraintes administratives font principalement référence aux contraintes en lien avec l'embarquement de touristes à bord des navires. En 2008, ces contraintes apparaissaient déjà comme les obstacles les plus importants pour la diversification des activités de pêche (Merrien *et al.*, 2008).



Les contraintes économiques représentent, aussi bien pour les pêcheurs que pour les autres acteurs, le deuxième facteur de blocage de la diversification. Ce qui semble paradoxal puisque selon les pêcheurs, les opportunités ne manquent pas et les investissements à réaliser sont négligeables. En fait, la pratique d'une activité de diversification, même si elle génère une source de revenus, s'accompagne d'une prise de risques. Le succès de ces activités n'est jamais assuré puisqu'il dépend de nombreux facteurs incontrôlables (le marché, la demande, etc.).

Les pêcheurs ne sont donc pas opposés à ces activités (la contrainte sociale ne représente que 11 % de l'ensemble des contraintes) mais ils ne disposent pas d'assez de temps pour les pratiquer et réaliser leur activité principale, indispensable pour assurer la pérennité de leur entreprise de pêche.

La véritable différence de perception entre les pêcheurs et les autres acteurs du littoral s'observe pour l'obstacle associé au manque d'informations. Si celui-ci est cité par les pêcheurs comme le troisième obstacle au développement de la diversification, il occupe pour les autres acteurs, le dernier rang dans le classement des obstacles. Les autres acteurs considèrent que les pêcheurs n'accepteront pas de se lancer dans de telles activités (contrainte sociale en troisième position selon eux) mais également que la demande pour ce type d'activités est encore assez faible.

### 5.3. Analyse de la hiérarchisation des contraintes

La perception des pêcheurs enquêtés dépend de plusieurs facteurs comme la taille de leur navire, le type d'engin pratiqué, l'âge, la région, la perception de la diversification et les revenus.

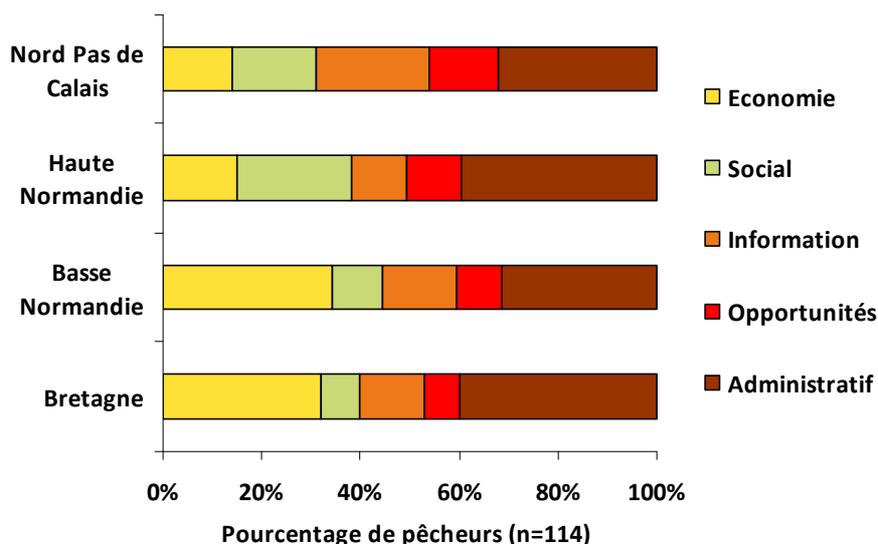


Figure 9 : Importance des contraintes perçues par les pêcheurs en fonction de la région d'origine (échantillon total de 114 pêcheurs)

Source : enquête 2010

Les pêcheurs bretons et bas normands considèrent que la contrainte économique se dresse plus comme obstacle à la diversification par rapport aux pêcheurs des autres régions enquêtées (Figure 9). Ils pensent que la prise de risques due à la mise en place d'une activité de diversification est trop importante pour qu'ils acceptent de consacrer moins de temps à la pratique de l'activité principale. Ils redoutent que les opportunités de diversification soient trop faibles pour s'y engager.

Les pêcheurs nordistes et haut-normands donnent une importance beaucoup plus significative à la contrainte sociale que dans les autres régions. Selon eux, la diversification est déjà engagée par de nombreux pêcheurs sous diverses formes. De nouvelles entreprises de diversification apparaissent alors beaucoup moins pertinentes pour les pêcheurs. Selon eux, les nouvelles activités proposées auront de faibles chances de conserver un lien avec la profession de marin pêcheur.



Concernant les autres acteurs interrogés, la perception dépend de la catégorie considérée (Figure 10). Selon les acteurs administratifs, le manque d'opportunités est une contrainte importante (31 % des contraintes).

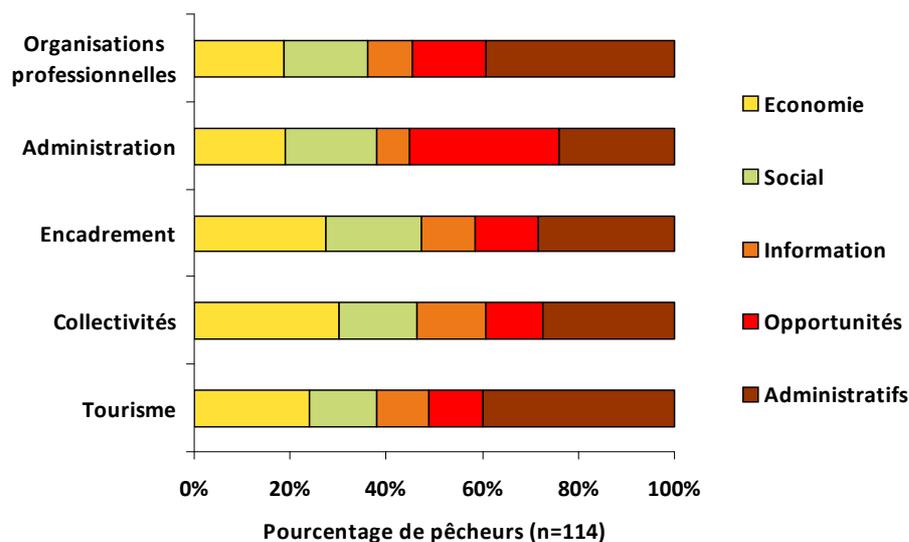


Figure 10 : Perception des contraintes par les autres acteurs en fonction de leur catégorie (échantillon total de 77 acteurs)

Source : enquête 2010

Enfin, au niveau des contraintes administratives, les organisations professionnelles et les acteurs du tourisme sont les deux catégories qui considèrent que ces contraintes représentent des facteurs de blocage importants pour la diversification. Les obstacles administratifs présentent un degré de contrainte plus important lors de la pratique d'activités liées au tourisme. Les contraintes liées à l'embarquement de touristes ont déjà été évoquées précédemment. Selon eux, l'embarquement de touristes à bord des navires est une opportunité intéressante pour les pêcheurs et devrait être encouragé par les administrations locales.



## 6. Quel avenir pour la diversification ?

La diversification est présentée dans certains textes comme une solution pour assurer la pérennisation des entreprises de pêche sur le littoral. Elle y apparaît parfois comme une solution pour répondre ou prévenir une baisse de rentabilité des entreprises de pêche. Les résultats de l'enquête permettent d'analyser, du point de vue des pêcheurs et des acteurs, les opportunités de développement de ces activités dans le futur.

### 6.1. Les pêcheurs souhaitent-ils se diversifier ?

Dans le questionnaire, nous avons analysé la propension des pêcheurs à développer des activités de diversification en leur demandant ce qu'ils feraient si leur activité n'était plus rentable (Figure 11). Dans une situation de crise, les pêcheurs vont chercher à continuer à pêcher (68 % des enquêtés). En effet, la majorité des enquêtés n'a connu que le monde de la pêche. Ils sont donc attachés à leur activité et ne souhaitent pas la quitter : ils choisiront plutôt de diversifier leurs captures ou de changer de mode de pêche. Si beaucoup disent qu'ils vont arrêter de pêcher et se reconvertir dans un autre secteur d'activité (25 % des enquêtés), il s'agit surtout de pêcheurs appartenant aux classes d'âge les plus avancées, motivés par la perspective de prendre leur retraite de manière anticipée.

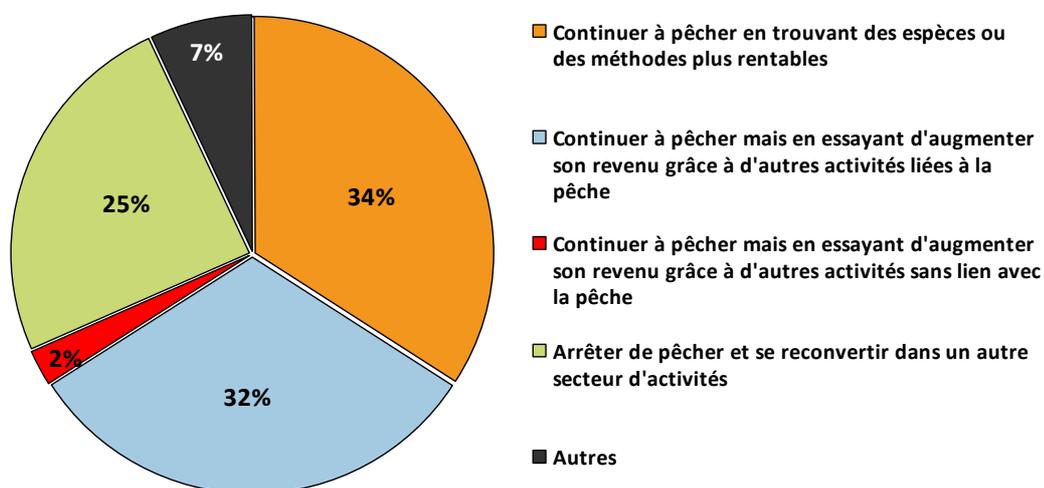


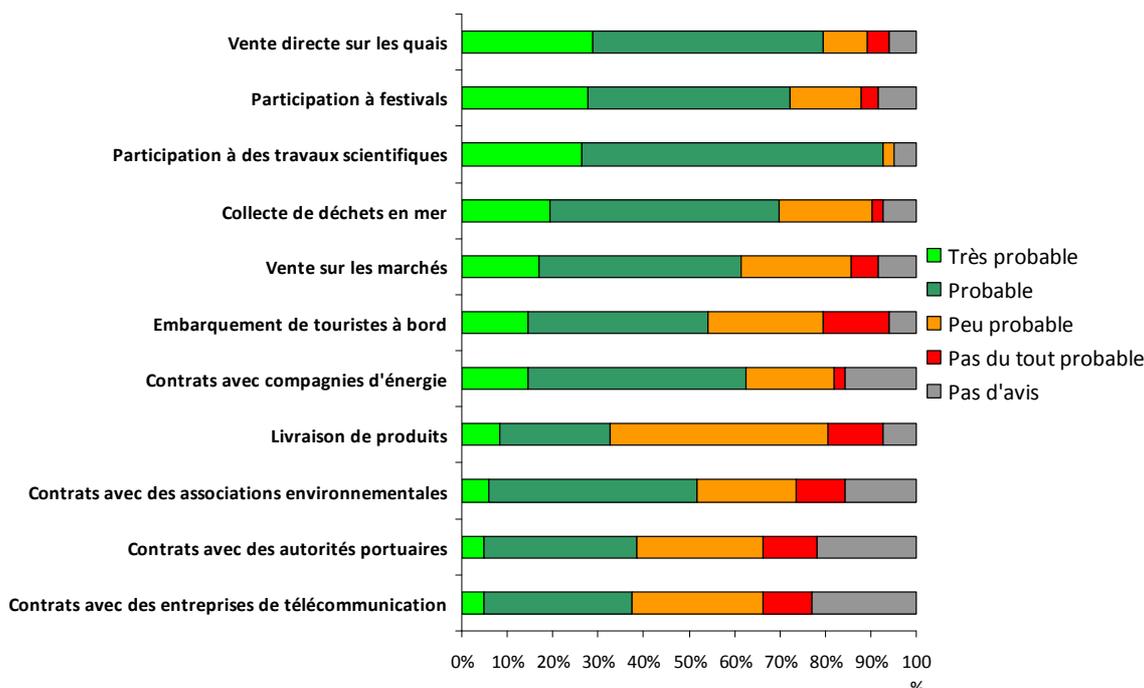
Figure 11 : Scénario futur envisagé par les pêcheurs en cas de baisse de rentabilité de leur entreprise de pêche (en pourcentage de la population enquêtée, échantillon de 129 pêcheurs)

Source : enquête 2010

Un tiers des pêcheurs enquêtés considère qu'il va chercher à diversifier ses activités pour remédier à une situation financière difficile. Pour un grand nombre, le futur de la pêche ne sera pas dans la conservation du système actuel. Ce choix de diversification n'est ni lié à l'âge du pêcheur, ni à la région, ni aux caractéristiques de son navire. On constate que les pêcheurs souhaitent que les activités pratiquées conservent un lien avec l'activité de pêche. Les pêcheurs ont d'ailleurs rejeté massivement la possibilité de s'engager dans une logique de pluriactivité et de pratiquer des activités sans lien avec la pêche en complément de leur activité principale (2 % des réponses). Les autres acteurs interrogés pensent également que les pêcheurs vont chercher à diversifier leurs activités dans le futur.

### 6.2. Opportunités de développement de la diversification

Les autres acteurs ont été invités à exprimer leur opinion concernant les potentiels de développement futur de chacune des activités de diversification. Ces résultats peuvent être utilisés pour identifier les perspectives d'avenir pour la diversification sur les territoires étudiés. Cependant, il convient de noter que ces résultats peuvent ne pas refléter l'opinion des pêcheurs eux-mêmes.



**Figure 12 : Perception des perspectives futures par les autres acteurs par activité (échantillon total de 83 acteurs)**  
 Source : enquête 2010

En combinant les réponses pour «très probable» et «probable» (Figure 12), les activités qui ont la plus grande probabilité de se développer à l'avenir sont la participation à des travaux scientifiques (plus de 90 % des avis), la vente directe sur les quais (80 % des avis), et la participation à des festivals et la collecte des déchets en mer (près de 70 % des avis).

Pour d'autres activités, les acteurs identifient peu de perspectives de développement. C'est le cas des activités en lien avec la livraison de produits : cette activité peut se développer mais la faible demande limiterait rapidement ce développement. Concernant la mise à disposition des navires, la perception des acteurs dépend de la connaissance que ces acteurs ont du secteur impliqué (télécommunication, environnement, énergie, etc.). Ainsi, de nombreux intervenants interrogés n'ont pas d'opinion sur les potentialités de développement d'activité de diversification en lien avec ces secteurs.



## Conclusions et perspectives

La diversification recouvre des réalités très variées : les pratiques dépendent du contexte dans lequel elles sont ancrées, des motivations et des logiques des pêcheurs. Certaines activités constituent un support pour les entreprises de pêche (la vente directe, la promotion des produits de la mer, etc.), alors que d'autres sont plus anecdotiques et correspondent à de nouvelles dynamiques socio-culturelles. La diversification peut être une solution pour les pêcheurs pour faire face aux nouvelles contraintes en introduisant des innovations ; elle n'est pas une solution en soi, mais constitue une réponse à une dégradation réelle ou perçue du contexte économique et environnemental.

La majorité des pêcheurs pratiquent des activités de diversification. La pratique de ces activités est liée au territoire, à la région, au mode de pêche ou encore aux caractéristiques du navire. Trois groupes d'activité peuvent être identifiés.

- ✓ Le premier groupe concerne les activités de valorisation des produits. Elles sont rémunératrices par essence. Elles sont souvent pratiquées sur la façade de la Manche, l'activité de vente directe étant l'activité phare. Traditionnelle dans certaines régions, la vente directe au consommateur apporte pour certaines entreprises un complément de revenus important.
- ✓ Le second groupe comprend des activités réalisées par les pêcheurs, actuellement sans contrepartie financière mais qui pourraient être rémunérées ou indemnisées. Il s'agit notamment de la collecte de déchets, de l'embarquement d'experts ou de touristes. Les activités liées aux mesures halio-environnementales devraient être indemnisées dans le cadre des « contrats bleus ». L'embarquement de touristes a été identifié dans plusieurs régions françaises comme une activité qui pourrait être rémunératrice.
- ✓ Le troisième type d'activité regroupe des activités qui ne sont pas vraiment perçues comme des activités de diversification par les pêcheurs mais plutôt comme faisant déjà partie intégrante de leur métier. On y retrouve les activités de découverte du métier comme la participation à des festivals maritimes, les visites de navires, l'accueil de stagiaires, etc. Ces activités ne sont souvent pas une source de revenu mais sont pratiquées généralement de manière ponctuelle. Elles participent surtout à la valorisation du métier.

Au cours de cette étude, les pêcheurs ont pu démontrer leur intérêt pour les activités de diversification. Dans le cas où ils ne pratiquent pas déjà des activités de diversification, les pêcheurs ne sont pas opposés à les exercer dans le futur. En effet, s'ils constatent une baisse de la rentabilité de leur entreprise de pêche, un tiers des pêcheurs rencontrés affirme que pour y remédier, ils devront mettre en place une activité de diversification. D'autre part, les contextes économique, environnemental, politique et social peuvent faciliter ou encourager le développement de certaines activités de diversification. Les éco-activités, par exemple, pourraient être développées et généralisées en étant reconnues dans un cadre européen et intégrées au sein de la Politique commune de la pêche. De même, l'évolution de la demande des consommateurs pourra être un élément favorisant le développement des activités liées au tourisme et à la vente directe.

Le développement de la diversification peut être limité par différentes contraintes. Les discussions lors des enquêtes ont permis de faire ressortir des pistes d'action qui permettraient de lever certains freins à la mise en place de la diversification.



## **Comment lever les contraintes administratives et informer des possibilités de diversification ?**

Tout d'abord, avant de pouvoir songer à un développement de ces activités, les enquêtés pensent que le cadre administratif associé à la pratique de celles-ci doit être révisé. Quand celui-ci n'est pas considéré comme trop flou par les pêcheurs pour être appliquée de la même manière partout, il est vécu comme trop contraignant. Les règles mises en place pour l'embarquement de passagers sont l'exemple le plus souvent repris dans les entretiens. Les pêcheurs estiment que la réglementation actuelle est trop contraignante et qu'elle n'est pas appliquée de la même manière dans tous les quartiers maritimes. D'autres points ont été évoqués. En termes de fiscalité, par exemple, les pêcheurs ne savent pas quelles sont les conditions de déclaration de certaines activités. Sont-elles exonérées de TVA comme c'est le cas pour la vente directe ou doivent-elles se soumettre aux règles de toute activité commerciale ? La vente directe au consommateur soulève également des questions sur les droits et les devoirs des pêcheurs, notamment depuis la parution de nouvelles réglementations sur la vente de produits alimentaires.

Au-delà de ces questions précises, les pêcheurs ont regretté un manque d'information concernant la diversification. Très souvent, ils ne connaissent pas la réglementation propre à la pratique de ces activités. Cela peut s'expliquer par le fait que les pêcheurs ne savent pas à qui s'adresser pour répondre à leurs questions, les administrations compétentes variant selon l'activité de diversification.

Ces questions et les contraintes administratives associées sont de plus en plus mises en avant et discutées. Concernant l'embarquement de passagers, ces attentes ont été prises en compte par le dernier Grenelle de la Mer<sup>5</sup> qui a inscrit le développement de cette activité comme une des perspectives pour les pêcheurs. Un groupe de travail national s'est formé pour travailler avec l'administration sur l'encadrement de cette activité.

D'autres dispositifs existent pour faire remonter les questions sur la diversification et travailler avec l'ensemble des acteurs pour trouver des réponses. La dynamique « Axe 4 du FEP » en est un exemple. Au sein de l'axe 4 du Fond européen pour la pêche, l'Union européenne soutient la mise en œuvre de stratégies de développement local permettant le maintien de la prospérité économique et sociale des zones de pêche et d'aquaculture sur le littoral européen. Cet axe est mis en œuvre au niveau d'un territoire ou d'une zone, au travers d'organisations locales appelées groupes d'action locale des zones de pêche. En France, 11 groupes sont en place le long du littoral français dont deux sur le littoral de la Manche.

D'autre part, plusieurs outils sont maintenant disponibles pour guider les pêcheurs souhaitant se diversifier : par exemple, le guide des activités de diversification de la région Bretagne (Lesueur *et al.*, 2010) ou le guide écrit par la Cellule d'appui Farnet : « Valoriser les produits locaux de la pêche et de l'aquaculture »<sup>6</sup>. De plus, vue l'importance de la diversification au sein des stratégies des « groupes Axe 4 », ce thème a fait l'objet d'un séminaire transnational et d'un guide technique, axé essentiellement sur le tourisme<sup>7</sup>.

### **Quelle est la demande pour ce type d'activité ?**

L'enquête a permis d'évaluer l'offre présente sur la façade en matière de diversification. D'après les enquêtés, il existe des possibilités et des opportunités pour développer certaines activités notamment pour répondre aux nouvelles demandes des consommateurs et de la société en général. L'objectif de l'étude étant de mieux connaître le point de vue des pêcheurs et des acteurs de la filière, les informations récoltées se sont surtout focalisées sur la volonté d'implication des acteurs et sur les

<sup>5</sup> Le Grenelle de la mer est une réunion publique de réflexion et de négociations entre l'État, les acteurs économiques concernés par la mer et la société civile organisée par le ministère français chargé de l'Environnement.

<sup>6</sup> Ce rapport est en ligne à cette adresse :

[https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/sites/default/files/documents/FARNET\\_Adding-value\\_Guide-3\\_FR.pdf](https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/sites/default/files/documents/FARNET_Adding-value_Guide-3_FR.pdf)

<sup>7</sup> Ce guide est en ligne à cette adresse :

[https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/sites/default/files/documents/FARNET\\_Diversification-of-Fisheries-Areas-5\\_FR.pdf](https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/sites/default/files/documents/FARNET_Diversification-of-Fisheries-Areas-5_FR.pdf)



perspectives qu'ils entrevoyaient. Cependant, pour certaines activités notamment celles liées au tourisme et à la valorisation des produits, une analyse de la demande semble importante pour plusieurs enquêtés. Ils estiment, en effet, que le développement massif de certaines activités pourrait entraîner une saturation de l'offre.

Les travaux en cours dans différents projets contribueront à notre compréhension des activités liées au tourisme. L'action 6.2 du projet CHARM analyse l'impact des pêcheries sur le tourisme, la signification culturelle de la pêche et le potentiel de développement de marchés pour les produits locaux. L'étude en cours fournira une vue d'ensemble du développement potentiel de la diversification. Pour avoir une analyse basée sur le marché, l'échelle locale est plus appropriée. Le FEP est un nouvel outil pour les pêcheurs permettant de financer de telles études sur les opportunités de développement de la diversification (études de marché, etc.).

### **Quelle participation des autres acteurs ?**

L'étude a également révélé que l'administration, les autorités locales et les autorités étatiques jouent un rôle important en termes de développement de la diversification. Ils devraient être en mesure d'encourager et de soutenir des projets de diversification. Ils devraient également contribuer à adapter les règlements et développer des structures qui reflètent la demande de diversification. En outre, les acteurs doivent jouer un rôle dans la formation. Certaines personnes interrogées ont identifié un besoin de formation sur les mesures d'hygiène en relation avec la vente directe.

Dans certains ports, des activités pourraient être encouragées par le développement de nouvelles structures adaptées à la diversification. Améliorer l'accès au port permettrait, par exemple, d'encourager le développement du tourisme lié aux activités de pêche.

**La diversification est soutenue par les acteurs institutionnels en tant que stratégie de développement envisageable. Selon les conclusions de ce rapport, la diversification peut bien être un élément de réponse à la crise actuelle du secteur halieutique. Cependant, il ne peut s'agir que d'un « élément » de réponse, la diversification des activités ne pourra jamais, à elle seule, résoudre l'ensemble des problèmes économiques, écologiques et sociaux. Actuellement, même si les activités pratiquées ont pour objectif une augmentation des revenus des entreprises de pêche, elles représentent souvent une source de rémunération trop faible pour pallier les difficultés financières des entreprises de pêche. De plus, certaines activités (ex. vente directe) représentent un temps de travail supplémentaire important jamais, ou rarement couplé à une diminution de l'effort de pêche entraînant donc une augmentation non négligeable du temps de travail total. Ainsi, si le développement de la diversification représente une opportunité intéressante pour les pêcheurs, d'autres pistes doivent être envisagées pour répondre de manière plus importante à leurs attentes.**

**Cependant, l'enquête a permis de faire ressortir qu'au-delà de l'apport financier, la diversification peut avoir d'autres rôles. La pratique de certaines activités participe à l'amélioration de l'image du pêcheur et de la pêche, favorise les liens avec le territoire ou encore ancre la pêche dans les dynamiques locales. Chaque territoire a sa spécificité, sa dynamique. Cette dynamique est fonction des activités présentes sur ce territoire, mais aussi de l'ancrage de ces dernières sur le territoire. Par son activité, le pêcheur est très peu en relation avec le territoire terrestre. La pratique d'activité de diversification liée au tourisme et à la valorisation des produits va permettre de créer des liens avec le territoire, de rendre plus visible son activité de pêche, etc. C'est notamment l'idée de l'axe 4 du FEP qui permet de rattacher ce type de dynamiques dans un projet de territoire et de faire travailler différents secteurs ensemble.**



## Bibliographie

- Boncoeur, J., Coglan, L., Le Gallic, B., & Pascoe, S. 2000. On the (ir)relevance of rates of return measures of economic performance to small boats. *Fisheries Research*, 49, 105-115.
- Brookfield, K., Gray, T., & Hatchard, J. 2005. The concept of fisheries-dependent communities: A comparative analysis of four UK case studies: Shetland, Peterhead, North Shields and Lowestoft. *Fisheries Research*, 72(1), 55-69.
- Kangas, J. 1995. Supporting the choice of the sports fishing site. *Journal of Environmental Management*, 43, 219-231.
- Leblond, E., Daures, F., Berthou, P., Merrien, C., Pitel-Roudaut, M., Brigaudeau, C., Demaneche, S., Jezequel, M., Bodere, E., Le Blond, S. 2009. La Synthèse des Flottes de pêche 2008 - Flotte Mer du Nord - Manche - Atlantique – Méditerranée. Ifremer. <http://archimer.ifremer.fr/doc/00003/11456/>
- Mardle, S., Pascoe, S., and Herrero, I. 2004. Management objective importance in fisheries: an evaluation using the Analytic Hierarchy Process (AHP). *Environmental Management*, 33(1), 1-11.
- Merrien, V., Lesueur, M., Boude, J., & Folliard, G. 2008. Diversification des activités de pêche en Bretagne: Acceptabilités et conditions de développement. Rennes: AGROCAMPUS OUEST.
- Pascoe, S. (Ed.) 2000. Bioeconomic modelling of the fisheries of the English Channel. Final Report. University of Portsmouth: CEMARE: Rep. no. 53.
- Pettersen, L. T. 2000. Household Adaptations and Gender Differences in Inshore Fishing Communities in Northern Norway. In Symes, D. (Ed.). 2000. *Fisheries Dependent Regions* (pp. 82-91). London: Fishing News Books.
- Phélippé, D., Daurès, F., Le Gallic, B. 2011. Panorama des caractéristiques d'exploitation des ressources halieutiques par la flotte de pêche française en Manche. Projet Interreg IVa - CHARM III. Action 9.1 « Dynamiques des communautés marines exploitées et viabilité des pêcheries ». Publications électroniques Amure. Série rapport. N° R-19-2011. 98 p.
- Roussel, F., Sérazin, T., Hénichart, L. M., Ropars, C., & Lesueur, M. 2011. Diversification des activités de pêche en Manche: Etat des lieux et conditions de développement. Rennes: AGROCAMPUS OUEST.
- Salmi, P. 2005. Rural pluriactivity as a coping strategy in small-scale fisheries. *Sociologica Ruralis*, 45(1), 22-36.
- Soma, K. 2003. How to involve stakeholders in fisheries management – a country case study in Trinidad and Tobago. *Marine Policy*, 27, 47-58.
- Symes, D. 2000. Fisheries Dependent Regions: Scoping the Problem. In Symes, D. (Ed.). 2000. *Fisheries Dependent Regions* (pp. 3-14). London: Fishing News Books.
- Ulrich, C., Le Gallic, B., Dunn, M. R., & Gascuel, D. 2002. A multi-species, multi-fleet bioeconomic simulation model for the English Channel artisanal fisheries. *Fisheries Research*, 58, 379-401.
- Whitmarsh, D. 1998. The Fisheries Treadmill. *Land Economics*, 74(3), 422-427.



## Glossaire

AHP	Analytical Hierarchy Process – Analyse hiérarchique
BL	Boulogne-sur-Mer
CH	Cherbourg
CHARM	Channel Integrated Approach for marine Resource Management
CIEM	Conseil International pour l'Exploration de la Mer
DP	Dieppe
FC	Fécamp
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FEP	Fonds Européen pour la Pêche
FLAG	Fisheries Local Actions Group – Groupe d'action locale de pêche
LH	Le Havre
MHE	Mesures Halio-Environnementales
MSC	Marine Stewardship Council
MX	Morlaix
PCP	Politique Commune de la Pêche
PIB	Produit Intérieur Brut
PL	Paimpol
SIH	Système d'information halieutique
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée



## Annexe 2 : Liste des acteurs interrogés

REGION	ORGANISME	REGION	ORGANISME
Basse-Normandie	Direction départementale des affaires maritimes de Cherbourg	Bretagne	CRPMEM de Bretagne
Basse-Normandie	Conseil Général de la Manche	Bretagne	CLPMEM de Paimpol
Basse-Normandie	Conseil Régional Basse-Normandie	Bretagne	CLPMEM du Nord Finistère
Basse-Normandie	Communauté Urbaine de Cherbourg	Bretagne	CLPMEM Nord Finistère
Basse-Normandie	CCI de Cherbourg	Bretagne	COBRENORD
Basse-Normandie	CRPMEM de Basse-Normandie	Bretagne	NORMA PECHE
Basse-Normandie	CLPMEM Ouest Cotentin	Bretagne	OPOB - Pêcheur Breton
Basse-Normandie	CLPMEM de Grandcamp	Bretagne	PROMA / PMA
Basse-Normandie	NFM	Bretagne	CDT des Côtes d'Armor
Basse-Normandie	OPBN	Bretagne	Office de tourisme de Morlaix
Basse-Normandie	CDT Manche	Bretagne	Office de tourisme de Roscoff
Basse-Normandie	Office de tourisme de Granville	Bretagne	Office de tourisme de Paimpol-Goëlle
Basse-Normandie	Office de tourisme de Saint Vaast	Nord-Pas-de-Calais	DDTM du Pas de Calais
Bretagne	Direction InterRégionale de la mer (DIRMer NAMO)	Nord-Pas-de-Calais	Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais
Bretagne	DDTM du Finistère	Nord-Pas-de-Calais	Conseil Général Pas de Calais
Bretagne	DDTM des Côtes d'Armor	Nord-Pas-de-Calais	Communauté d'agglomérations du Boulonnais
Bretagne	Conseil Régional de Bretagne	Nord-Pas-de-Calais	Pole Aquimer
Bretagne	Conseil Général des Côtes d'Armor	Nord-Pas-de-Calais	CCI de Boulogne sur mer
Bretagne	Conseil Général du Finistère	Nord-Pas-de-Calais	Le Marin
Bretagne	Mairie de Paimpol	Nord-Pas-de-Calais	Crédit Maritime
Bretagne	Communauté de communes Paimpol-Goëlle	Nord-Pas-de-Calais	CRPMEM du Nord-Pas-de-Calais
Bretagne	Morlaix Communauté	Nord-Pas-de-Calais	CLPMEM du Pas de Calais
Bretagne	CCI de Saint-Quay-Portrieux	Nord-Pas-de-Calais	CME
Bretagne	CCI de Roscoff	Nord-Pas-de-Calais	FROM NORD
Bretagne	EDF	Nord-Pas-de-Calais	CDT du Pas de Calais
Bretagne	Crédit Maritime de Bretagne	Nord-Pas-de-Calais	Office de tourisme de Boulogne
Bretagne	Ifremer	Nord-Pas-de-Calais	Office de tourisme d'Equihen

<b>REGION</b>	<b>ORGANISME</b>	<b>REGION</b>	<b>ORGANISME</b>
Nord-Pas-de-Calais	Office de tourisme d'Etapes	Haute-Normandie	CCI du littoral Normand-Picard
Nord-Pas-de-Calais	Office de tourisme de Wimereux	Haute-Normandie	Syndicat Mixte du port de Dieppe
Haute-Normandie	Direction départementale des territoires et de la mer	Haute-Normandie	CLPMEM de Fécamp
Haute-Normandie	Direction InterRégionale de la Mer Manche Est – Mer du Nord	Haute-Normandie	CLPMEM de Dieppe
Haute-Normandie	Conseil Général de la Seine Maritime	Haute-Normandie	CRPMEM de Haute-Normandie
Haute-Normandie	Conseil Régional de Haute-Normandie	Haute-Normandie	Office de Tourisme Dieppe
Haute-Normandie	Mairie du Havre	Haute-Normandie	Office de tourisme de Fécamp
Haute-Normandie	Mairie de Fécamp	Haute-Normandie	Office de tourisme de Saint Valéry en Caux
Haute-Normandie	Mairie de Dieppe	Haute-Normandie	Office de tourisme du Tréport
Haute-Normandie	CCI de Fécamp		



Réalisation, mise en page : Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST  
ISSN 2116-8709 (en ligne)  
ISSN en cours (papier)

© 2012, Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, sont réservés pour tous les pays

Crédit photos : AGROCAMPUS OUEST

Ce rapport présente les premiers résultats de l'étude menée par le Pôle halieutique dans le cadre de l'action 9.2 du programme CHARM3 (CHANNEL integrated Approach for marine Resource Management – phase 3) – INTERREG IV A France (Manche) - Angleterre. Les objectifs de cette action sont :

- de recenser et de décrire les pratiques de diversification mises en place par les pêcheurs sur le littoral de la Manche,
- d'analyser la propension des pêcheurs à s'engager dans cette voie,
- de déterminer les facteurs de blocage (limites sociales, économiques et juridiques) et de développement de cette stratégie.

Une enquête auprès des pêcheurs a permis de recueillir les avis de 129 pêcheurs de la façade de la Manche dans les quartiers marins de Boulogne-sur-Mer, Dieppe, Fécamp, Le Havre, Cherbourg, Paimpol et Morlaix. Une seconde enquête menée auprès de 83 acteurs du secteur halieutique et du littoral (organisations professionnelles, collectivités, administration, tourisme, etc.) a permis d'apporter un point de vue extérieur, complémentaire à celui des pêcheurs.



Etude réalisée dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière CHARM3 – INTERREG IV A France (Manche) – Angleterre, cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

#### AUTEURS

##### **AGROCAMPUS OUEST**

Laura-Mars Hénichart  
Marie Lesueur

##### **University of Portsmouth**

Richard Morgan

#### **Avec la participation de :**

Fabien Roussel  
Thomas Sérazin  
Carole Ropars-Collet  
(AGROCAMPUS OUEST)



#### CONTACTS

- FRANCE

Marie Lesueur (AGROCAMPUS OUEST)

marie.lesueur@agrocampus-ouest.fr

- ANGLETERRE

Richard Morgan (University of Portsmouth)

richard.morgan@port.ac.uk

Cellule Études et Transfert  
Pôle halieutique  
AGROCAMPUS OUEST

65 rue de Saint Briec  
CS 84215 • 35 042 Rennes Cedex

<http://halieutique.agrocampus-ouest.fr/>

ISSN 2116-8709 (en ligne)  
ISSN en cours (papier)